

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2022

---

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4909)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 319

présenté par  
M. Pont

-----

### ARTICLE 1ER SEPTIES

À l'alinéa 19, substituer aux mots :

« comprise dans »,

les mots :

« donnant lieu à ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.